Réf : FOR-00800
Durée : 4 jours
Prix : 1450 euros
Effectif : 6 stagiaires

Maquillage permanent (tatouage) en dermopigmentation

OBJECTIF DE LA FORMATION

S'initier au **maquillage permanent** des sourcils, lèvres, eye-liner
Découvrir les différentes techniques sur modèles inertes puis vivants
Pour aller plus loin avec la formation **Tatouage microblading**

PRÉREQUIS

- Avoir suivi obligatoirement la formation **Hygiène et salubrité** pour exercer les activités de tatouage, perçage et maquillage permanent

CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Réaliser du **maquillage permanent** des sourcils, lèvres, eye-liner
- Découvrir les différentes techniques sur modèles inertes puis vivants

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE

- Formation en présentiel avec utilisation des moyens et/ou outils : étude de cas, QCM, quizz, jeux de rôle, travaux pratiques, vidéo

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Attestation de suivi de formation et évaluation des acquis délivrée à l'issue de la formation
- Attestation des acquis pour le développement des compétences en situation de travail

PUBLIC

- Apprenti du CFA des Métiers
- Porteur de projet / créateur
- Chef d'entreprise
- Conjoint et collaborateur du chef d'entreprise
- Futur actif de l'Artisanat

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Formateur(s) formatrice(s) en Esthétique, référent expert métier, professeur(s) en esthétique, cosmétique et parfumerie

MOYENS TECHNIQUES

Salles de formation et ateliers techniques équipés
Lieux des formations :

- NIMES : 904 avenue Maréchal Juin 30908 Nîmes Cedex 2 – 04 66 62 80 00
- ALES : 75 impasse des Palmiers, PIST Oasis, 30100 Alès – 04.66.62.80.00

N° de déclaration d'activité : 76311030031
Numéro Siren : 130 027 931 00109

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap
En fonction des formations et selon la situation de handicap, les parcours peuvent être aménagés sur demande auprès du référent handicap :
Isabelle HERVAGAULT : 04 66 62 80 60
isabelle.hervagault@cma-gard.fr

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'organisme de formation se réserve le droit de reporter la formation si les conditions pédagogiques n'étaient pas réunies. Il s'engage à vous en informer dans un délai de cinq jours avant le démarrage de la formation.
Conditions générales de vente.
Entrée en formation de 1 à 20 jours avant le démarrage s'il y a une prise en charge par un organisme financeur. (Nous contacter pour toute information complémentaire).

INSCRIPTION ET INFORMATIONS

Possibilité de prise en charge partielle